

## Assemblée générale mixte du 22 juin 2017

### Résultat des votes

Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	Quorum atteint	Nombre d'actions composant le capital	Nombre d'actions ayant droit de vote	Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Nombre total de voix	Nombre de voix présentes, représentés ou ayant voté par correspondance
17	85,89	26 010 247	24 399 744	20 956 288	31 963 860	27 858 400

Résolution	Résultat	Votes
<b><i>I - De la compétence de l'assemblée générale ordinaire</i></b>		
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Adoptée	27 659 603 voix pour (99,3 %)
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
4. Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
5. Approbation d'engagements réglementés visés aux articles L. 225-90-1 et L. 225-86 et suivants du Code de commerce, consentis au bénéfice de M. Guillaume Durieux, directeur général délégué jusqu'au 26 juin 2015 et président du directoire depuis cette date	Adoptée	27 847 541 voix pour (100 %)
6. Approbation d'engagements réglementés visés aux articles L. 225-90-1 et L. 225-86 et suivants du Code de commerce, consentis au bénéfice de Monsieur Pascal Zératès, membre du directoire et directeur général	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
7. Approbation d'engagements réglementés visés aux articles L. 225-90-1 et L. 225-86 et suivants du Code de commerce, consentis au bénéfice de Madame Virginie Aubert, membre du directoire et directeur général du 29 juin au 29 août 2016	Adoptée	27 858 300 voix pour (100%)
8. Approbation d'engagements réglementés visés aux articles L. 225-90-1 et L. 225-86 et suivants du Code de commerce, consentis au bénéfice de Madame Carole Théry, membre du directoire et directeur général jusqu'au 29 juin 2016	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
9. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du directoire	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
10. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du conseil de surveillance	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
11. Ratification de la nomination de Madame Virginie Aubert en qualité de membre du conseil de surveillance	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
12. Renouvellement du mandat de Mme Geneviève Giard en qualité de membre du conseil de surveillance	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
13. Non renouvellement du mandat de Madame Virginie Aubert en qualité de membre du conseil de surveillance et nomination de David Chouraqui en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance (NB : résolution modifiée par l'assemblée)	Adoptée	27 338 141 voix pour (98,1 %)
14. Renouvellement du mandat de M. Emmanuel André en qualité de membre du conseil de surveillance	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
15. Renouvellement du mandat de la société Crozaloc en qualité de membre du conseil de surveillance (NB : résolution modifiée par l'assemblée)	Adoptée	27 338 141 voix pour (98,1 %)
15Bis. Nomination de la société Comir en qualité de membre du conseil de surveillance (NB : nouvelle résolution adoptée par l'assemblée générale)	Adoptée	27 338 141 voix pour (98,1 %)
16. Fixation du montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance et du comité d'audit	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
17. Autorisation donnée au directoire à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achat d'actions de la Société (NB : résolution modifiée par l'assemblée)	Adoptée	27 338 141 voix pour (98,1 %)

<b>II - De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire</b>			
18.	Autorisation donnée au directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
19.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet d'émettre des titres de capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
20.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet d'émettre des titres de capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	27 659 603 voix pour (99,3 %)
21.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet d'émettre des titres de capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	Adoptée	27 659 603 voix pour (99,3 %)
22.	Délégation de compétence donnée au directoire aux fins de fixer le prix d'émission des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital selon certaines modalités dans le cadre d'émissions sans droit préférentiel de souscription	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
23.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
24.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet d'émettre des titres de capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée	27 659 603 voix pour (99,3 %)
25.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet d'émettre des titres de capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
26.	Limitation globale des autorisations	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
27.	Délégation de compétence donnée au directoire à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
28.	Mise en harmonie des statuts avec les évolutions législatives et réglementaires récentes	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
29.	Délégation à conférer au conseil de surveillance pour apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)
30.	Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription, par application des dispositions de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce	Rejetée	198.797 voix pour (0,7 %)
<b>III - Pouvoirs pour formalités</b>			
31 -	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée	27 858 400 voix pour (100%)